

Recours administratif permis de construire procédure contradictoi

Par ecila07, le 20/02/2017 à 16:41

Bonjour,

Ayant obtenu un permis de construire suite à une procédure contradictoire je souhaitais savoir si le recours administratif de 3 mois était cependant applicable où si seul le recours des tiers de 2 mois courrait ?

Par talcoat, le 21/02/2017 à 10:41

Bonjour,

La question n'est pas claire, la procédure du contradictoire ne s'entend que pour le retrait d'une autorisation d'urbanisme...

Cordialement